



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 17 novembre 2016 — N° 210

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de féliciter le Conseil québécois du loisir, lauréat du Prix international de l'innovation en loisir.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter Mme Sylvie Lacoste, nommée Agricultrice de l'année au Bas-Saint-Laurent.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter trois enseignantes du collège Shawinigan, lauréates du prix Profession santé.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Club FADOQ Saint-Marc-sur-Richelieu.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter Mme Lise Morin Vachon, lauréate du prix Jean-Foster.

17 novembre 2016

Mme David (Gouin) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie pour son engagement dans la communauté.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner la visite d'un groupe de jeunes autochtones à l'Assemblée nationale.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter M. Donald Brochu, nommé membre du Club des bâtisseurs de la Nouvelle-Beauce.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner l'établissement de la Fondation Maison Gilles-Carle dans la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve.

À 9 h 51, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

17 novembre 2016

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean;

(Dépôt n° 2765-20161117)

Le rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.

(Dépôt n° 2766-20161117)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 octobre 2016 par M. Jolin-Barrette (Borduas) concernant une réforme des lois régissant l'adoption au Québec relativement à la divulgation des informations nominatives et au statut d'adopté.

(Dépôt n° 2767-20161117)

M. le président dépose :

Copie d'une lettre, en date du 16 novembre 2016, qu'il a adressée à M^e Nour Salah, membre de la Commission de la fonction publique, l'informant de sa désignation à titre de présidente de cette même commission par intérim, à compter du 14 novembre 2016.

(Dépôt n° 2768-20161117)

17 novembre 2016

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 14, 15 et 16 novembre 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 109, Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs.

(Dépôt n° 2769-20161117)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 894 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'une nouvelle école à Mont-Saint-Hilaire.

(Dépôt n° 2770-20161117)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 16 novembre 2016, sur la motion de M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, proposant que le projet de loi n° 105, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, soit adopté.

17 novembre 2016

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **259** en annexe)

Pour : **80** Contre : **16** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 105 est adopté.

L'Assemblée tient les votes reportés, le 16 novembre 2016, sur la motion proposée par M. Caire (La Peltrie) et sur la motion d'amendement proposée par Mme Maltais (Taschereau), aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de Mme Maltais (Taschereau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion du député de La Peltrie soit amendée de la manière suivante :

Après le deuxième paragraphe, ajouter le paragraphe suivant : « Enfin qu'elle exige du gouvernement du Québec le dépôt à l'Assemblée nationale, d'ici le 18 novembre 2016, du rapport juricomptable commandé par la Société immobilière du Québec sur la vente d'immeubles, ainsi que tout rapport d'enquête interne à ce sujet ».

La motion d'amendement est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **260** en annexe)

Pour : **36** Contre : **60** Abstention : **0**

17 novembre 2016

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Caire (La Peltrie).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale donne le mandat au Vérificateur général du Québec de faire une vérification de l'optimisation des ressources liée à la vente d'actifs par la Société immobilière du Québec entre 2003 et 2012;

QU'elle mandate également le Vérificateur général du Québec de procéder à une vérification de tous les contrats et de toutes les ententes, incluant les baux, conclus entre des ministères et organismes du gouvernement du Québec et les entreprises de Georges Gantcheff.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **261** en annexe)

Pour : **96** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Hivon (Joliette) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le rapport d'enquête administrative sur la décision d'annuler le procès de complot pour meurtre de cinq Hells Angels du chapitre de Sherbrooke, ainsi que le rapport sur les délais en justice; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vien, ministre responsable du Travail, conjointement avec Mme Thériault, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Jean (Chicoutimi), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et Mme David (Gouin), propose :

17 novembre 2016

QUE l'Assemblée nationale souligne le 20^e anniversaire de la Loi sur l'équité salariale adoptée à l'unanimité le 21 novembre 1996;

QU'elle rappelle que la société québécoise est à l'avant-garde de politiques novatrices en matière de travail et d'égalité entre les femmes et les hommes;

QU'elle reconnaisse que la Loi sur l'équité salariale témoigne d'une avancée sociale qui reconnaît le travail féminin à sa juste valeur;

QU'elle réitère que la Loi sur l'équité salariale vise à accorder aux emplois traditionnellement ou majoritairement féminin un salaire égal à celui d'emplois traditionnellement ou majoritairement masculins, et ce, même si ces emplois sont différents, pourvu qu'ils soient de valeur comparable dans une même entreprise;

QU'elle souligne que cet anniversaire est une occasion de saluer le travail accompli et de rappeler les pas franchis par la société québécoise depuis 20 ans;

Enfin, que l'Assemblée nationale réitère que l'équité salariale est et demeurera une valeur fondamentale au sein de la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Turcotte (Saint-Jean), conjointement avec M. Paradis (Lévis) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant les soins, les conditions de vie et les normes sur les ratios de personnel dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

17 novembre 2016

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) et M. Jolin-Barrette (Borduas), présente une motion concernant le conflit de travail opposant le gouvernement aux avocats et notaires de l'État; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 693, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 25 novembre 2016, M. Bérubé (Matane-Matapédia) s'adressera à M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'état déplorable des centres de détention du Québec ».

17 novembre 2016

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 120, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 120 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 120 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 22 novembre 2016, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 12 h 16, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 22 novembre 2016, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

17 novembre 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

(Vote n° 259)

POUR - 80

Anglade (PLQ)	David (IND)	Lamarre (PQ)	Poirier (PQ)
Arcand (PLQ)	(Gouin)	Leclair (PQ)	Polo (PLQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Léger (PQ)	Proulx (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Outremont)	Leitão (PLQ)	Reid (PLQ)
Bergeron (PQ)	de Santis (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)
Bérubé (PQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Sherbrooke)	Massé (IND)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	(Pontiac)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Busque (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	(René-Lévesque)	Therrien (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Chevarie (PLQ)	Jean (PQ)	Paradis (PLQ)	Vallée (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kelley (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Khadir (IND)	Plante (PLQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)

CONTRE - 16

Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	Surprenant (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)	
Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Schneeberger (CAQ)	

17 novembre 2016

Sur la motion d'amendement de Mme Maltais (Taschereau) :

(Vote n° 260)

POUR - 36

Bergeron (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Lamarre (PQ)	(René-Lévesque)	Surprenant (CAQ)
Caire (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Page (PQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Leclair (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
David (IND)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
(Gouin)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)	
Jean (PQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)	
Khadir (IND)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)	

CONTRE - 60

Anglade (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	(Sherbrooke)	Montpetit (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Pontiac)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Giguère (PLQ)	Paradis (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Busque (PLQ)	Girard (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Proulx (PLQ)	

17 novembre 2016

Sur la motion de M. Caire (La Peltrie) :

(Vote n° 261)

POUR - 96

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)
Arcand (PLQ)	(Outremont)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Bergeron (PQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Samson (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Sherbrooke)	Martel (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (IND)	Schneeberger (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Surprenant (CAQ)
Busque (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PLQ)	Therrien (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Tremblay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Cloutier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PLQ)	
David (IND)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	
(Gouin)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	